



# Seine Nord Infos

La lettre de liaison de l'Association Seine-Nord Europe

## Club des Villes et EPCI Seine-Nord Europe – Seine Escaut Les enseignements de la 1<sup>ère</sup> rencontre organisée à Douai

*A l'invitation de l'association Seine-Nord Europe, près de 80 élus et représentants de collectivités territoriales ont participé le mercredi 7 décembre 2016 à la première rencontre du Club des Villes et EPCI Seine-Nord Europe – Seine-Escaut organisée à l'Hôtel de ville de Douai. Au programme de cette première rencontre : le récit d'un protagoniste sur le bouclage du protocole financier, le point sur la structuration de l'avancée du projet par VNF, deux témoignages d'intercommunalité sur la finalisation des premiers Contrats territoriaux de développement, et deux initiatives d'acteurs locaux en lien avec l'économie fluviale.*



Frédéric CHEREAU, Maire de Douai,  
Philippe MARINI, Maire de Compiègne et Président de l'association

### Le cap de l'irréversibilité franchi par Seine-Nord Europe

En ouverture des débats, Frédéric CHEREAU, Maire de Douai et hôte de cette première rencontre, a rappelé combien la ville de Douai était liée au transport fluvial : 2<sup>e</sup> port d'attache situé au Nord de Paris, ville d'accueil de l'école régionale des bateliers forains... « *Mais si le Douaisis a des cartes à jouer vis-à-vis de Seine-Nord Europe, il faut répartir intelligemment les fonctions et les activités entre les territoires, afin d'éviter les chevauchements ou les concurrences inutiles* ». C'est dans cette perspective que s'inscrit la création de ce Club des Villes et EPCI selon Frédéric CHEREAU : « *un outil de soutien à l'ingénierie et de lobbying au service de l'accompagnement du projet* ».

Après avoir salué le bouclage du protocole de financement et remercié les principales collectivités contributrices, Philippe MARINI s'est félicité de voir le projet Seine-Nord Europe atteindre un point d'irréversibilité. Pour aider les territoires à optimiser les bénéfices du projet, l'association poursuivra son action notamment via le Club des Villes et EPCI. « *Ce club a vocation à réunir les collectivités situées sur la zone d'effluents du projet, afin de les aider dans l'inscription territoriale et l'appropriation économique du projet.* » Et d'ajouter : « *Il s'agira de partager les bonnes pratiques, de favoriser la mutualisation et l'échange d'expériences et d'exposer les expérimentations les plus innovantes.* »

### L'aboutissement des négociations sur le protocole de financement

Vice-Président de la région Hauts-de-France notamment chargé des transports, Gérald DARMANIN a ensuite partagé avec les participants le contenu des négociations menées au Ministère le 28 novembre 2016 : « *Il a fallu tout d'abord s'entendre sur le coût final du canal. Ce budget est de 4,9 Mds € HT, mais en réalité, il reste 4,7 Mds € à payer, étant donné les sommes déjà engagées* ». En ce qui concerne le niveau d'inflation à retenir pendant la phase de chantier, Gérald DARMANIN souligne que les participants se sont mis d'accord sur une hypothèse réaliste de 1,5 % par an. Par rapport au taux initialement envisagé, c'est une économie de 500 M€ au total. Le Vice-Président de la région Hauts-de-France rappelle qu'une enveloppe importante de 500 M€ a été prévue pour les aléas de chantier. 200 M€ ont été également réservés, correspondant aux « économies » réalisées sur le coût du projet entre 2013 et 2016 par rapport à l'inflation réelle.

La réunion du 28 novembre 2016 a été ensuite l'occasion pour les régions et départements impliqués de confirmer leur niveau de participation. La subvention -très attendue- de l'Ile-de-France s'est montée à 110 M€. Mais pour atteindre la parité entre contribution de l'Etat et contribution des collectivités, il restait 100



Gérald DARMANIN, Vice-Président du Conseil régional des Hauts-de-France

M€ de subventions territoriales à budgéter. Xavier BERTRAND, Président de la région Hauts-de-France, a pris la décision d'ajouter 50 M€ supplémentaires et de solliciter de nouvelles collectivités, et notamment des communautés d'agglomération, pour les 50 M€ restants. Vis-à-vis de cette recherche de financements complémentaires, Gérald DARMANIN précise que la région Hauts-de-France s'était engagée à mettre la différence si jamais cette somme de 50 M€ ne pouvait être complètement rassemblée : « *Le canal est donc entièrement financé avec un emprunt complémentaire de 700 M€. Tous les éléments sont donc réunis pour que le décret sur la gouvernance de la future Société du canal Seine-Nord Europe puisse être finalisé.* » Le Vice-Président du conseil régional a conclu son intervention en soulignant la mobilisation des Hauts-de-France en tant que « chef de file » dans le développement futur des plates-formes multimodales. De premiers comités de pilotage se tiendront début 2017.

## Les premiers contrats territoriaux

Comme expliqué dans la lettre Seine-Nord Infos, les Contrats Territoriaux de Développement (CTD) sont les outils de programmation des aménagements et du chantier. Jérôme DEZOBRY, responsable de la mission de préfiguration de la Société de projet au sein de VNF, a fait le point à Douai sur la rédaction des trois premiers contrats territoriaux de développement lancés sur les arrondissements de Péronne, Arras/Cambrai, Compiègne/Noyonnais, dans le cadre de Comités territoriaux pilotés par les Sous-Préfets.

Pour cette première rencontre du Club des Villes et EPCI, deux CTD ont été décryptés. Jacques PETIT, Maire de Marquion, a tout d'abord évoqué la réflexion menée par les intercommunalités concernées (communautés de communes Sud-Artois et Osartis-Marquion et communauté d'agglomération de Marquion), dans le cadre du CTD Artois/Cambrésis, sur la plate-forme de Marquion. « *La formalisation de ce CTD a été l'occasion d'actualiser le programme de la plate-forme, et notamment d'adapter le projet à un autre : celui de l'E-Valley développé sur l'ancienne BAIO3.* » Les fonctionnalités possibles de la plate-forme ont fait l'objet d'une analyse de potentiel (test de marché, évaluation des avantages comparatifs, conditions de faisabilité et dimensionnement) sur 4 thématiques : parc d'activités industriels, parc d'activités logistiques, terminal conteneurs, terminal ferroviaire... Il en ressort que le potentiel de développement de cette plate-forme est considérable, mais reste conditionné au raccordement ferroviaire de l'équipement. Cette dimension trimodale de l'équipement a été validée dans le cadre du CTD. Le choix du scénario de développement le plus ambitieux a débouché sur la réalisation de plans en vue de l'aménagement de 169 ha.

### La démarche « Grand chantier »

Xavier-Yves VALERE, Chargé de mission au Secrétariat général pour les affaires régionales des Hauts-de-France, a détaillé la démarche « Grand Chantier » qui se déclinera en 5 thématiques :

- > **Canal Emploi** pour organiser le recrutement (pilotage : Pôle emploi)
- > **Canal Solidaire** pour favoriser l'insertion (pilotage : Conseils Départementaux)
- > **Canal Formation** pour mettre en place les formations (pilotage : Conseil Régional)
- > **Canal Connexion** pour organiser l'accueil du chantier sur le territoire (pilotage : DREAL)
- > **Canal Entreprises** pour organiser le chantier et favoriser l'utilisation du canal



Près de 80 élus et responsables territoriaux ont participé à cette première rencontre du Club des Villes et EPCI

Dominique BONNAUD, Directeur du Syndicat Mixte Santerre – Haute-Somme, a ensuite détaillé les contours du CTD qui réunit les 3 Communautés de communes du pays hamois, du pays neslois et Haute-Somme. Ce territoire stratégique accueillera 46 km de linéaire du futur canal, 2 plates-formes (Péronne et Nesle), le pont-canal de Cléry/Somme, la retenue d'eau de la Louette et l'écluse de Moislains. Depuis octobre 2016, de nombreuses rencontres ont été organisées avec les élus des communes concernées, afin de faire remonter leurs demandes et propositions. Ce travail a permis de mettre en cohérence les plans initiaux de VNF avec les réalités et perspectives locales. Dominique BONNAUD a souligné la grande satisfaction des élus locaux à être informés et écoutés. Le CTD Santerre – Haute-Somme, qui a permis de faire émerger des projets qui n'avaient pas été identifiés, doit être finalisé en ce début d'année.

Pour compléter ces interventions, l'association avait également souhaité mettre en exergue différentes dynamiques territoriales en lien avec la voie d'eau, mais non directement liées à Seine-Nord Europe. Daniel DEVINS, 1er adjoint au Maire d'Haumont, et Marie-Laure KRESEC, Consultante Envu2, ont évoqué la valorisation du potentiel touristique de l'Axe Sambre qui représente au total 116 km de voies d'eau. Rassemblées au sein de l'association « Réussir notre Sambre » depuis 2012, 55 communes « mouillées » ont accepté de contribuer au fonctionnement de la voie d'eau à hauteur de 850 000 euros par an, après les travaux réalisés dans le cadre du CPER et de la réouverture prévue en 2020. Cette dynamique associative a suscité un certain nombre de projets : des projets partagés de développement touristique, la création d'un port de plaisance à Haumont (60 bateaux), la création d'un port à sec (pour 128 bateaux) sur une ancienne friche de 16 000 m<sup>2</sup>, et demain une nouvelle coopération transfrontalière autour de la voie d'eau à développer à l'échelle du Hainaut historique.

Dernier intervenant de cette matinée, Francis DEBACKER, Vice-Président de Valenciennes Métropole, a présenté l'initiative du syndicat mixte « Docks Seine-Nord Europe/Escaut » créé en mai 2012 par la CCI Grand Hainaut et Valenciennes Métropole. En juillet 2012, ce syndicat mixte est devenu le concessionnaire du port public de Valenciennes. Après 10 M€ d'investissements, ce port affiche aujourd'hui une activité en constante progression : 930 000 tonnes manutentionnées en 2015, 1 million de tonnes attendues en 2016. Des travaux d'extension sont déjà prévus pour le terminal conteneurs, qui affichait un trafic de 58 000 EVP en 2015, un objectif de 72 000 EVP en 2016 et dont la capacité sera portée à 120 000 EVP en 2018. L'année suivante, c'est le quai public de Denain qui sera réaménagé. Si ce projet a bénéficié de l'accélération du projet Seine-Nord Europe et de la perspective de réouverture du canal Condé-Pommerœul, sa réalisation découle d'abord d'une volonté commune des territoires et des acteurs économiques de réaliser un aménagement cohérent et performant sur l'axe Escaut. ■